

Jean Deguerry

*Président du Conseil départemental
de l'Ain*

**Direction générale adjointe
infrastructures et déplacements**
Direction des routes

Monsieur Jean-Damien PONCET
Directeur BEATT
Grande Arche – Paroi Sud
92055 LA DEFENSE Cedex

Bourg-en-Bresse, le **28 DEC. 2021**

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez transmis le rapport d'enquête technique sur la collision entre un train express régional et un véhicule léger survenue le 9 octobre 2020 sur le passage à niveau n° 7 à Bourg-en-Bresse.

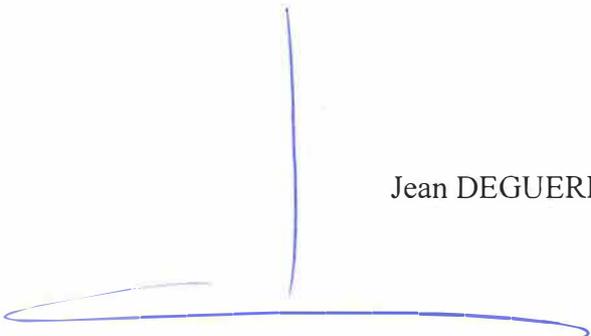
La recommandation indiquée dans ce rapport a été prise en compte par le Département après accord avec la ville de Bourg-en-Bresse sur les modalités techniques et financières.

La création de l'îlot central borduré sur la RD 979/avenue Amédée Mercier du côté de Bourg-en-Bresse a été inscrite à la programmation de travaux 2022 de la ville de Bourg-en-Bresse, sous financement du Département.

La direction des routes du Département reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations les meilleures.

Jean DEGUERRY



SUIVI DE LA RECOMMANDATION R1 (version du 22/10/2024)

Par courriel du 8/03/2022, le Conseil départemental de l'Ain a informé le BEA-TT :

« Afin de donner suite à la recommandation émise dans le rapport d'enquête visé en objet, je vous avais informé par courrier du 28 décembre 2021 qu'un ilot central borduré serait installé côté Bourg-en-Bresse courant du 1^{er} semestre 2022 par la Commune de Bourg-en-Bresse, sous financement du Département.

Par ce message, je vous informe que cette opération est réalisée, vous trouverez en pièces jointes 2 photos du site prises ce jour. »



Vue en direction de l'Est



Vue en direction de l'Ouest